



MeDirect Bank SA

Publication annuelle du Top 5 des lieux d'exécution, des intermédiaires financiers et de la qualité de l'exécution.

RAPPORT 2025 - ACTIVITÉS 2024

Conformément au règlement délégué (UE) 2017/576 de la Commission du 8 juin 2016 complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les normes techniques réglementaires pour la publication annuelle par les entreprises d'investissement d'informations sur l'identité des lieux d'exécution et sur la qualité de l'exécution, MeDirect Bank SA (ci-après " MeDirect " ou " la Banque ") fournit son rapport " Top 5 des lieux d'exécution " qui contient des données quantitatives pour chaque classe d'instruments financiers, ainsi qu'une évaluation qualitative de la performance des parties auxquelles Medirect transmet ces ordres.

RESUME DE L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION DES ORDRES

Introduction

La banque transmet tous les ordres de ses clients à sa société mère MeDirect Bank (Malta) plc pour exécution et déclare donc MeDirect Bank (Malta) plc comme la seule entité à laquelle les ordres sont transmis pour exécution. Les informations qualitatives reflètent également cette transmission systématique des ordres.

La Banque revoit et met à jour chaque année sa politique de meilleure sélection afin de s'assurer qu'elle répond constamment aux exigences découlant des réglementations applicables.

- (a) une explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution

Conformément à sa Politique de Meilleure Sélection, la Banque prend toutes les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client en tenant compte des paramètres suivants : prix, coûts implicites et explicites, vitesse, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre ou toute autre considération pertinente pour l'exécution de l'ordre.

La Banque ne sert que des clients de détail ; par conséquent, pour toutes les classes d'actifs, la prise en compte totale du prix et du coût d'exécution est le facteur clé de la Meilleure Exécution, englobant les frais du lieu d'exécution, les frais de compensation et de règlement et tous les autres frais payés aux agents impliqués dans l'exécution de l'ordre.

(b) une description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres

La Banque est une filiale à part entière de MeDirect Bank (Malta) plc à laquelle elle transmet tous les ordres de ses clients.

La Banque n'a aucun lien, conflit d'intérêt ou relation d'actionnaire avec un quelconque lieu d'exécution sur lequel les ordres sur instruments financiers peuvent être exécutés.

(c) une description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

La Banque n'a pas d'accord spécifique avec sa société mère, avec un intermédiaire ou avec des lieux d'exécution concernant la réception de paiements, de rabais, de remises ou de toute autre compensation non monétaire.

(d) une explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise

Au cours de l'année sous revue, la transmission à MeDirect Bank (Malta) Plc de tous les ordres des clients, pour toutes les catégories d'instruments financiers, n'a pas été modifiée car rien n'indiquait que cela améliorerait les résultats de l'exécution des ordres.

(e) une explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres

La Banque transmet tous les ordres des clients à sa société mère.

Tous les clients de MeDirect sont tous classés dans la catégorie des clients de détail ; il n'y a donc pas de différenciation entre les clients.

(f) une indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client

Dans le cas d'une instruction spécifique reçue d'un client qui contredit tout ou partie des dispositions prises par la Banque pour assurer la Meilleure Exécution telle que détaillée dans la Politique de Meilleure Sélection, l'instruction spécifique aura la priorité sur l'approche standard de la Banque. Dans le cas où un client demande à la Banque d'exécuter un ordre en tenant compte d'un facteur d'exécution spécifique, la Banque transmettra, dans la mesure du possible, l'ordre conformément à cette instruction spécifique. Une instruction spécifique émise pour une transaction n'est valable que pour cette seule transaction.

En aucun cas, un autre critère n'a la priorité sur le prix et le coût immédiat lors de l'exécution des ordres des clients de détail.

(g) une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575

La banque a confié le contrôle de la qualité de l'exécution des ordres de ses clients à sa société mère - MeDirect Bank (Malta) plc.

Tous les ordres portant sur des obligations, des actions et des ETF cotés sont transférés par MeDirect Bank (Malta) plc à Saxo Bank A/S pour être exécutés. En examinant la qualité des exécutions, Saxo Bank suit un processus de gouvernance selon lequel les exécutions sont évaluées pour détecter les valeurs extrêmes (outliers). Ces valeurs extrêmes sont examinées à l'aide de sources de données internes et externes indépendantes. En outre, l'analyse des coûts de transaction disponible auprès des courtiers exécutants et des lieux d'exécution de Saxo est également utilisée pour contrôler la qualité des exécutions. Tout écart systématique est corrigé en apportant les modifications nécessaires, par

exemple à la configuration des routeurs d'ordres intelligents. Outre le suivi interne, Saxo Bank procède à des analyses comparatives comme suit :

- Actions et ETF - Saxo Bank A/S fait appel à un fournisseur externe et indépendant pour l'analyse comparative des transactions sur actions. L'étalonnage des exécutions des clients se fait sur la base du fait que le prix de référence doit refléter la meilleure exécution possible qu'un ordre pourrait obtenir s'il était envoyé aux lieux d'exécution LIT avec le meilleur prix disponible au moment de l'exécution.

- (h) Obligations - Saxo Bank A/S fait appel à un fournisseur externe et indépendant pour l'étalonnage des exécutions des ordres des clients sur des instruments à revenu fixe. L'étalonnage se fait sur la base du fait que le prix de référence indique le meilleur prix possible sur le marché lorsque l'on négocie des tailles institutionnelles. Comme le prix de référence est indicatif et que les clients de Saxo négocient principalement des ordres de taille limitée, le prix de référence n'est toutefois qu'un élément de l'évaluation globale de l'équité du prix d'exécution. s'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE

La Banque n'utilise pas de fournisseur de système consolidé de publication.

5 PRINCIPAUX INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Catégorie d'instruments	Instruments de dette (Obligations)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%

Catégorie d'instruments	Actions & certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2 000 transactions par jour)					
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	59,27%	51,44%	28,53%	71,47%	0,00%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1 999 transactions par jour)					
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	25,76%	31,74%	37,24%	62,76%	0,00%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	6,48%	8,27%	36,90%	63,10%	0,00%
(iv) Niveaux pas de cotation/liquidité non disponible					
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	8,49%	8,55%	26,88%	73,12%	0,00%

Catégorie d'instruments	Fonds indiciels cotés (ETF)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers intermédiaires classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
MeDirect Bank (Malta) Plc (529900SYUCFQHI3JZQ05)	100,00%	100,00%	14,58%	85,42%	0.00%